

Sais-tu qui peut préparer et vérifier un médicament ?

Double vérification indépendante (DVI)

Comment utiliser le tableau :

1. Trouvez, dans la rangée du haut, le titre d'emploi de la personne qui a préparé le médicament.
2. Trouvez, dans la colonne de gauche, le titre d'emploi de la personne qui vérifie le médicament.
3. Suivez la colonne et la ligne jusqu'à la case où elles se rencontrent.
4. La réponse dans cette case indique si cette personne peut effectuer la vérification : **OUI** ou **NON**.

		Préparateur							
		Infirmière	Infirmière auxiliaire	CEPI	CEPIA	Externe en soins infirmiers	*Inhalo	Médecin Pharmacien	Aide-soignant autorisé
Vérificateur	Infirmière	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	*OUI	OUI	OUI
	Infirmière Auxiliaire	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	*OUI	OUI	OUI
	CEPI	OUI	OUI	NON	NON	NON	*OUI	OUI	OUI
	CEPIA	OUI	OUI	NON	NON	NON	*OUI	OUI	OUI
	Externe en soins infirmiers	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
	*Inhalo	*OUI	*OUI	*OUI	*OUI	NON	*OUI	*OUI	*OUI
	Médecin Pharmacien	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	*OUI	OUI	OUI
	Aide-soignant autorisé	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	*OUI	OUI	OUI

* Ces professionnels peuvent uniquement préparer et vérifier ce qu'ils sont autorisés à administrer.

Notes : Des travaux sont à venir pour déterminer quels autres membres du conseil multidisciplinaire des services de santé pourraient agir à titre de préparateur et de vérificateur.